

Arros INFOS

NUMERO

#17

Mai 2023

ARTISAN
BOULANGER
Au levain de Julien

Production artisanale
Pain 100% au levain
Façonné à la main et
cuit sur place
Farines locales de
qualité
Pains apéchoix
Biscuits et brioches
Pizzas, fougasses
Epla c'est tout...

VOTRE
JOURNAL
D'INFORMATION

Utile Arros de Nay

POUR TOUS LES PLAISIRS
DE LA JOURNÉE

UN LARGE
CHOIX DE PRODUITS

TOUS LES JOURS DES
BONNES AFFAIRES



Le mot du maire

Chères Arrosiennes, Chers Arrosiens,

C'est toujours avec autant de plaisir que nous vous présentons cette 17ème édition de notre journal d'information.

Toute l'équipe est fière de vous relater les différents événements qui se sont déroulés chaque mois depuis novembre dernier, tous réalisés avec le concours de nos associations ou de bénévoles disponibles et impliqués que nous remercions ; elle est aussi fière de l'arrivée de nos nouveaux artisans et commerçants qui, nous l'espérons, vous apportent renouveaux, choix élargis et goûts authentiques !

Dans ce numéro nous avons inséré, un focus particulier sur le budget 2023 que nous venons de voter. En ce qui concerne les taux des taxes communales sur le bâti et le non bâti, nous avons voté cette année encore le gel des taux, afin de vous aider à faire face aux énormes augmentations subies de toutes parts. Cette mesure nous a semblé nécessaire puisque l'Etat a quant à lui décidé d'augmenter les bases d'indexation en fonction de l'inflation.

Autre sujet d'importance annoncé et qui concerne chacun de nous, c'est la révision nécessaire et obligatoire de notre PLU avec entre autres, l'intégration des nouvelles normes en vigueur. Cette modification va s'étaler sur plus de 2 années afin de garantir le temps de la concertation pour chacun de nous comme vous allez le lire.

Et pour finir, l'agenda des réunions ou fêtes à venir qui promettent d'être animées et conviviales et ou nous l'espérons, vous participerez nombreux !

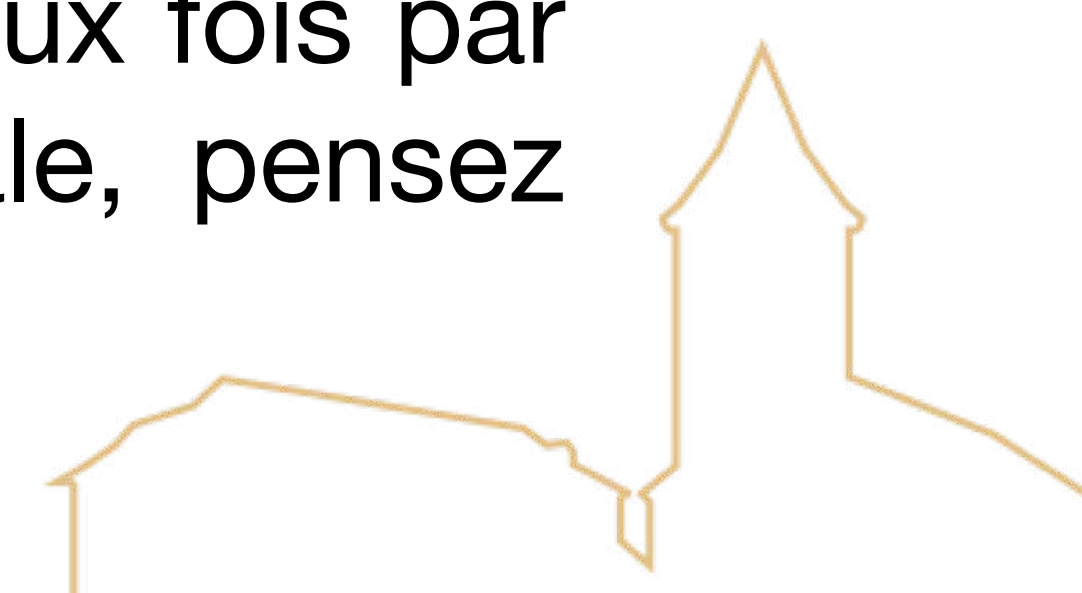
Bien évidemment de nombreux sujets sont en cours de traitements et nous vous en rendrons compte au fur et à mesure de leurs accomplissements. Nous restons convaincus qu'avec l'indulgence et le soutien de chacun, notre commune gagne de nombreux atouts et nous sommes heureux de partager avec vous, toutes les initiatives et projets qui contribuent à son développement.

Bonne lecture à tous !

Gérard d'Arros
Maire d'Arros-de-Nay

Vous avez entre les mains le bulletin municipal d'Arros-de-Nay, édité deux fois par an, en novembre et en mai. Pour vous informer de la vie communale, pensez également à consulter le site www.arrosdenay.fr.

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de cette édition.



À LA UNE !

Ouvertures Utile - Boulangerie

P11



P15

Sommaire

Etat civil	p3
Les brèves	p4
Informations pratiques	p8
Vie municipale	p10
Travaux & aménagements	p16
Jeunesse	p17

Page de couverture :

Photo réalisée par la commission communication de la mairie

Etat civil

Naissances

PANSARD Félix, le 25 octobre 2022

CAYRE Aiden, le 25 mars 2023

CAYRE Noa, le 25 mars 2023

Décès

BÉRENGUEL Georges, le 28 octobre 2022

DUFAUR Christian, le 30 décembre 2022

LACROUX Francis, le 4 mars 2023

SOCOLOVERT Jacques, le 12 mars 2023

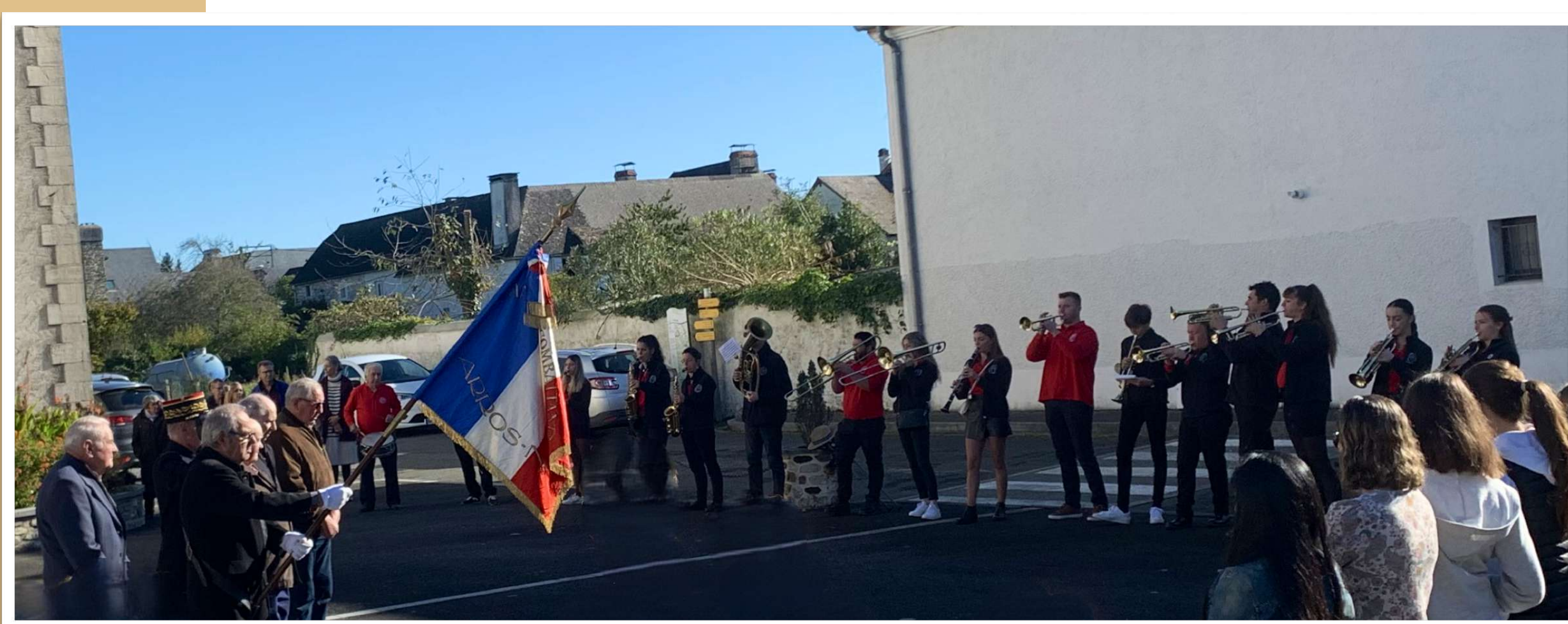
Mariages

MATHIEU Patrick et SABATTÉ Stéphanie, le 8 avril 2023

Les brèves

Cérémonie du 11 novembre 2022

La cérémonie du 11 novembre a réuni autour du monument aux morts un certain nombre d'habitants. Le discours écrit par le ministre des Armées et la secrétaire d'Etat aux anciens combattants insistait sur l'importance de sensibiliser les jeunes générations qui doivent désormais s'emparer de ce devoir de mémoire. La présence des enfants de l'école primaire allait dans ce sens. Après la Marseillaise jouée par la banda Lous Esberits, les jeunes élèves ont interprété l'hymne européen.



Marché de Noël 2022

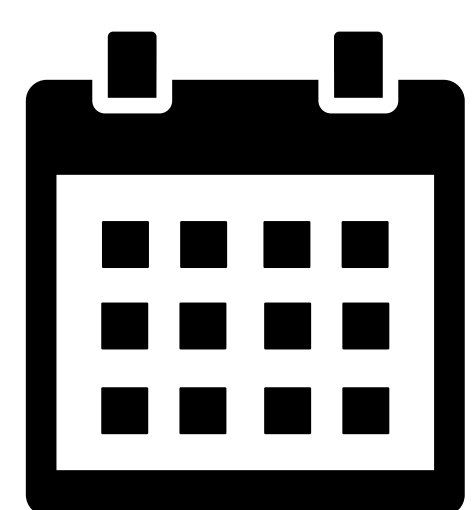
Le public était au rendez-vous du premier marché de Noël organisé dans la commune !

Ambiance fraîche et sympathique autour du stand de l'APE et des food-trucks de produits salés et sucrés : vin chaud, burgers, crêpes et churros.

Dans les salles de la mairie, de nombreux artisans proposant une variété de produits étaient au rendez-vous. Merci à tous les exposants d'avoir contribué à cette journée par leur présence et leur investissement.

Un grand merci également à Joëlle Berette pour avoir eu l'idée et surtout pour avoir organisé cet événement. Ce moment a apporté une animation amicale et chaleureuse au village pendant la période des fêtes de fin d'année.





2023 - Animations passées



→ 14 Janvier - Soirée théâtre

La maison pour tous était remplie ! Avec Mamzel Bou, les arrosiens ont passé une agréable soirée, originale et vivifiante !

Impossible de s'ennuyer, Mamzel Bou vous emporte avec son dynamisme débordant et communicatif.



Mamzel Bou



→ 29 Janvier - Repas des anciens



Cette année, les anciens du village ont pu participer au traditionnel repas des aînés dans la salle de la maison pour tous. Depuis 2019, ce rendez-vous n'avait pas pu être organisé.

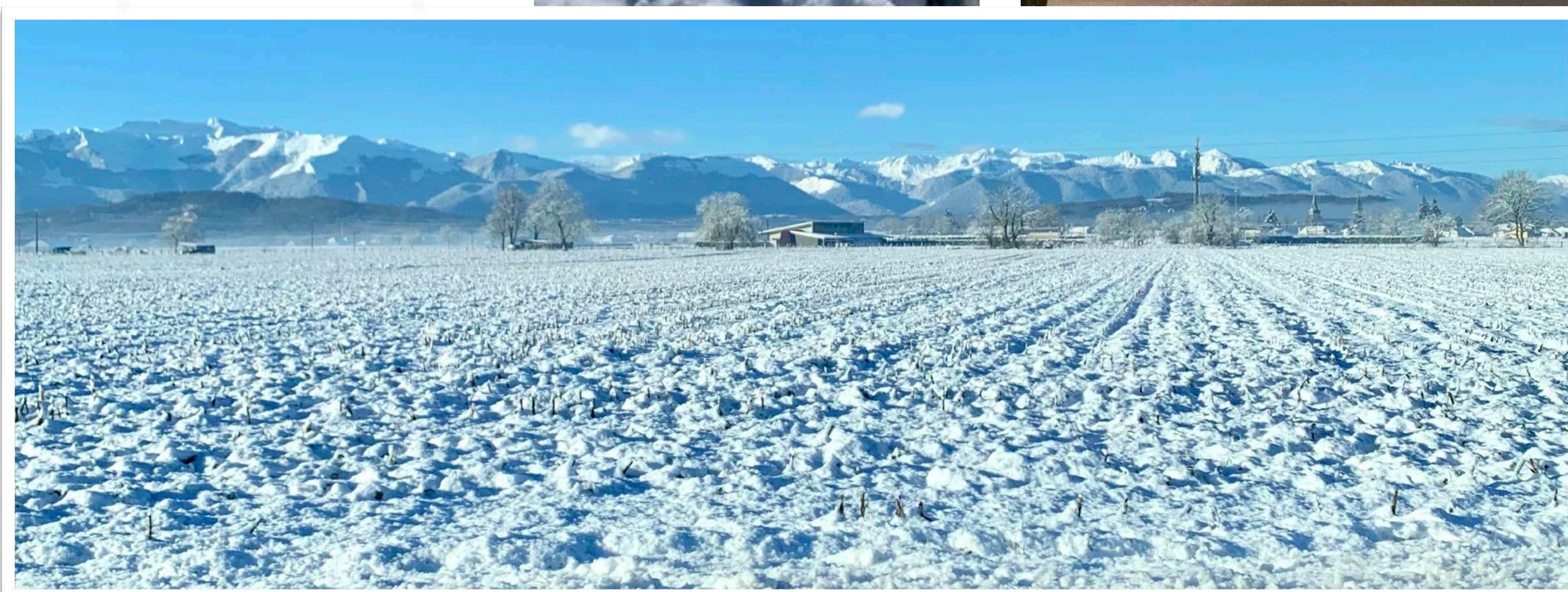
Plus d'une centaine de personnes du village ont partagé ce déjeuner dans une ambiance conviviale et festive.

L'animation musicale était assurée par le groupe Roots 64 avec une musique Folk irlandaise-américaine à tendance Bluegrass.

C'était une belle occasion de renouer avec les habitudes festives. Nous espérons tous que ce moment convivial soit le début d'une longue série.



→ Janvier/Février - Episodes neigeux à Arros !





→ 25 Février - Poule au pot de l'Auberge chez Lazare

A l'occasion du salon de l'agriculture, un grand concours a été organisé pour désigner « Le plat préféré des français ». Chaque grande région de France a mis à l'honneur et choisi son plat favori pour la représenter.

Pour la Nouvelle Aquitaine, C'est : **La poule au pot de l'Auberge chez Lazare** qui a été choisie ! On sert le bouillon de vermicelle en entrée, la poule au pot en plat principal, avec les choux farcis, le céleri, les navets et les carottes. En dessert on termine avec des crêpes flambées au grand-marnier.



BRAVO A CHRISTOPHE ET STEPHANIE CASTAGNET !

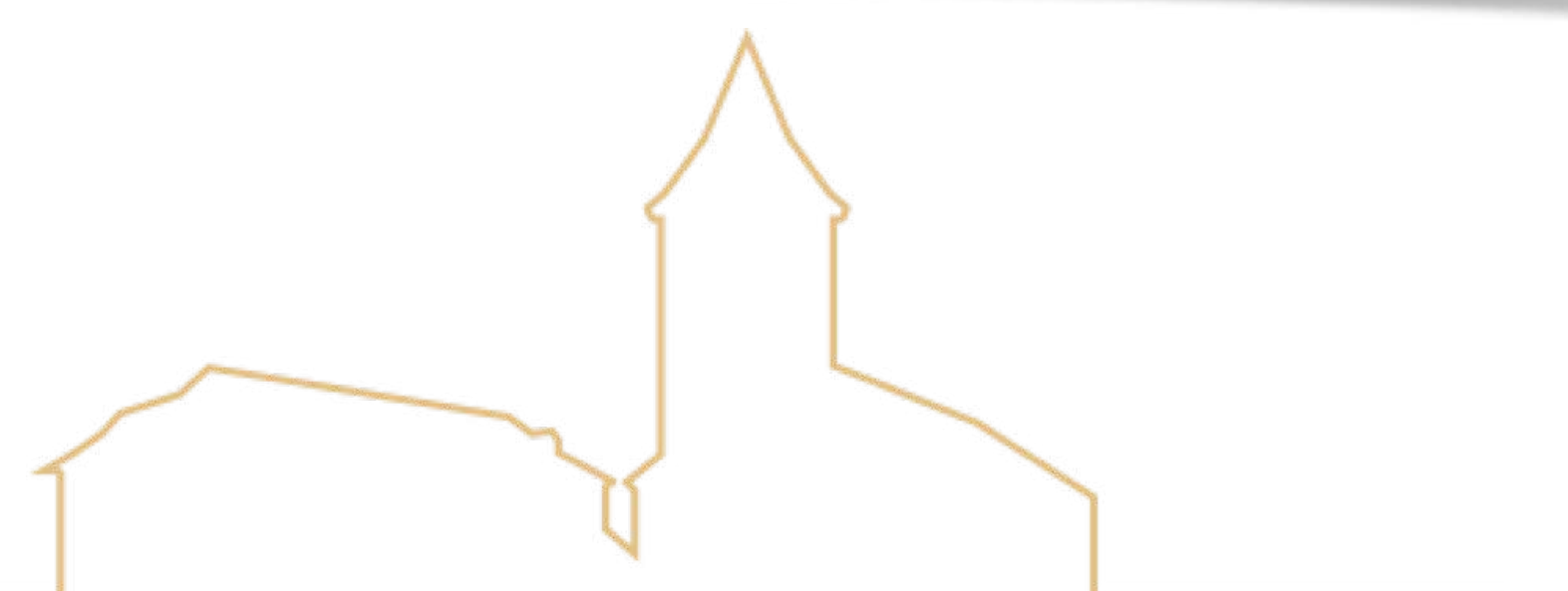
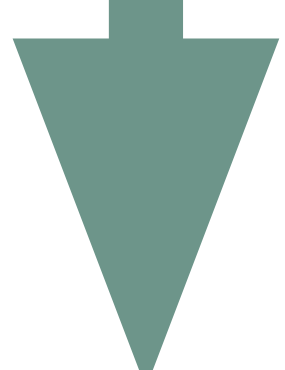


→ 11 Mars - Carnaval

Cette année le carnaval était pluvieux mais joyeux !

L'Association des Parents d'Élèves (APE) avait également organisé une soirée tapas et la retransmission du match de rugby du tournoi des 6 Nations : le « Crunch » Angleterre - France.

C'était l'occasion de passer une soirée sympathique et chaleureuse, couronnée par la victoire mémorable de l'équipe de France.





→ 19 Mars - Fête du court métrage

Journée cinéma au village : à l'occasion de l'événement national « La Fête du court-métrage », l'association Chemins des Arts a proposé une projection gratuite de films en format court.

Depuis 2012, l'association Chemins des Arts mène des actions pour faire découvrir des œuvres audiovisuelles au public, en mettant notamment à l'honneur les réalisations de courts-métrages.

Une nouveauté cette année, une partie de la sélection a été effectuée par de jeunes ados lors d'un atelier réalisé en bibliothèque par le service Culture du Pays de Nay en février dernier.



→ 11 Avril - Lectures sonores pour les plus jeunes à la bibliothèque d'Arros



→ 27 Avril - Réunion d'information rénovation énergétique

Le service de rénovation énergétique de l'habitat Montagne Béarnaise a organisé une réunion d'informations à la mairie.

Vous êtes intéressés, mais vous avez manqué cette réunion, contactez directement Jérémie Mounicou - Espace conseil localisé à Arudy.



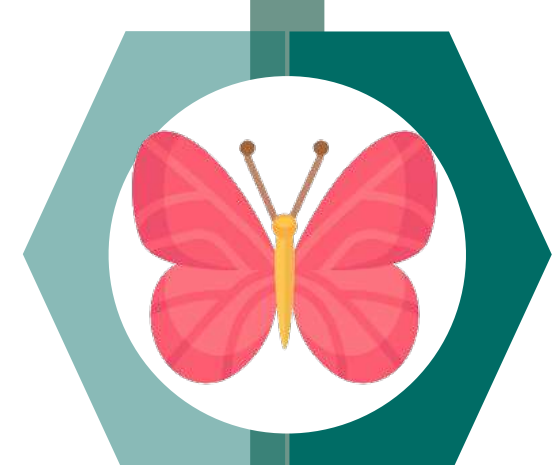
<https://cc-ossau.fr/renovation-energetique/>



05 59 05 95 53



preh@cc-ossau.fr



→ 29 Avril - Sortie Nature à Arros Découverte des papillons printaniers



RESTEZ CONNECTÉS !



INTRAMUROS

Application mobile gratuite

**Suivez l'actualité du village et
des communes du Pays de Nay**

Informations pratiques



Utile - Nouveau gérant, nouveau concept



Franck Giannone, venu de la région toulousaine, a repris le flambeau du magasin Utile en ajoutant sa touche personnelle !

- Remodling du magasin : agencement, décoration, tout change ...
- Offre étendue : plus de 3000 articles nouveaux, de nombreux articles de producteurs locaux et régionaux
- Espace snacking : plat-préparé, boisson fraîche, micro-ondes et café à 1€
- Nouveaux horaires : le magasin est ouvert en continu, de 8h00 à 20h30, du lundi au samedi, et le dimanche matin, de 8h00 à 13h00.



<https://www.facebook.com/magasin.utile.arrosdenay>

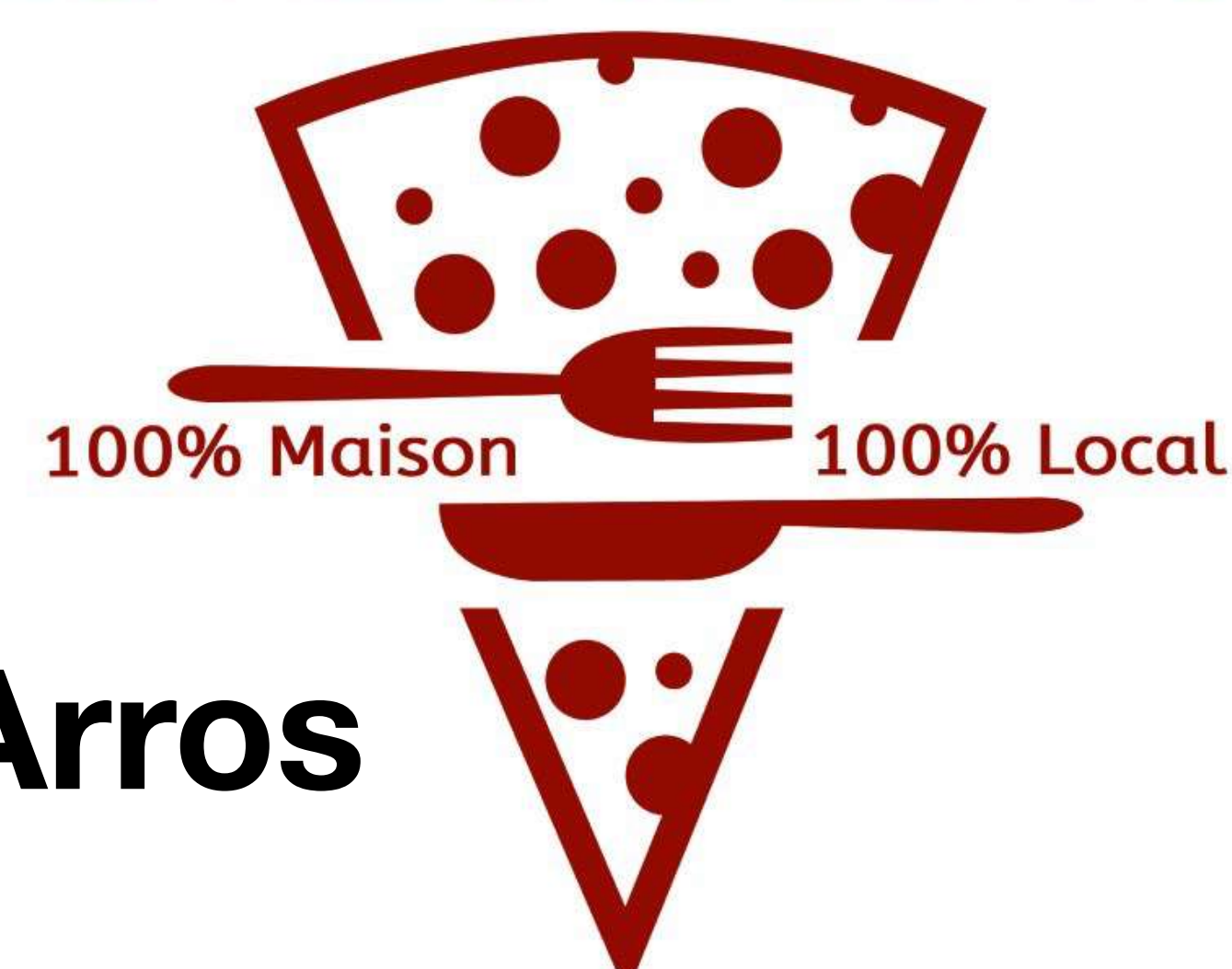


<https://utile-arros-de-nay.fr/>



05 59 02 09 93

La Pizza de Benoit



La Pizza de Benoit, tous les mercredis soirs à Arros



Chaque mercredi à partir de 18h15 sur le parking devant Utile, Benoit et Majorie proposent des pizzas :

- 100% maison
- 100% produits locaux

Les recettes changent au fil des saisons. Venez goûter les pizzas du moment et la « légumes du marché ».



La Canadienne :

- Crème
- Cheddar
- Pomme de terre
- Oignons rouges
- Ventrèche
- Sauce sirop d'érable et barbecue

La Mafé de Poulet :

- Sauce tomate
- Purée de Potimaron
- Fromage
- Poulet au paprika
- Lamelles de carottes
- Oignons rouges
- Poivrons blanc du Maroc
- Sauce cacahuètes et cacahuètes



06 81 01 57 26



<https://www.facebook.com/lpdbenoit.fr/>

Nouvelle boulangerie à Arros

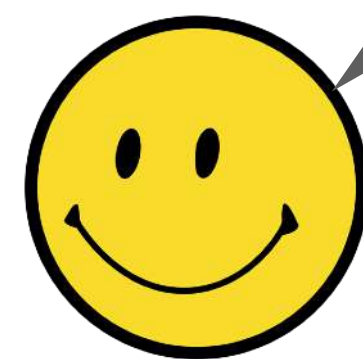
Julien Veber a inauguré sa boulangerie le vendredi 10 février. De nombreux arrosiens ont déjà découvert son pain.

Il propose un savoir faire artisanal. Ses recettes sont ancestrales et **100% au levain naturel**. Il utilise des farines biologiques et locales.

Julien confectionne élabore dans son atelier différents produits :

- des pains au levain
- des pains spéciaux
- des fougasses
- des pizzas
- des brioches
- des cookies, et autres....

De quoi contenter les petites faims salées ou sucrées, avec des produits locaux de qualité !



miam
miam



ARTISAN BOULANGER

Au levain de Julien

Production artisanale

Pain 100% au levain

Façoné à la main et cuit sur place

Farines locales de qualité

Pains spéciaux

Biscuits et brioches

Pizzas, fougasses

Epis c'est tout...



→ **Quelle est la différence entre levure et levain ?**

Levures et levains sont composés de **cellules vivantes**.

La levure dite « de boulanger » donne une fermentation alcoolique.

Le levain et ses ferments naturels donnent une fermentation lactique.

Cette différence fondamentale a une incidence sur la digestion. Le pain au levain présente l'avantage d'être plus digeste. En effet, les bactéries lactiques formées au cours de la fermentation vont initier le travail d'acidification et donc de digestion.

Le levain naturel est obtenu par fermentation « spontanée » d'un mélange d'eau et de farine, les ferments étant alors des micro-organismes (principalement des bactéries lactiques et des levures) naturellement présents dans les matières premières et l'environnement. Plusieurs dizaines d'espèces de bactéries lactiques et de levures ont été identifiées dans le levain, et les techniques récentes de séquençage devraient permettre d'en découvrir encore des dizaines d'autres. Ce sont ces micro-organismes qui affectent non seulement la texture, mais aussi l'arôme du pain.



aulevaindejulien@gmail.com



06 16 87 39 20



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100088392857051>

Vie municipale

Départ d'Anne-Laure

Le temps passe vite, et nous voici à l'aube du départ d'Anne-Laure FRECHOU, assistante de mairie. Elle s'apprête à relever de nouveaux défis professionnels.

Durant ces quatre dernières années, Anne-Laure a su se montrer à la hauteur de toutes les situations, qu'il s'agisse de gérer des dossiers administratifs complexes (et notamment les après-midis budget avec le 2ème adjoint 😊) ou de fournir des conseils et de l'assistance à nos citoyens.

Anne-Laure, nous vous souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

Adishatz !



Budget communal 2023

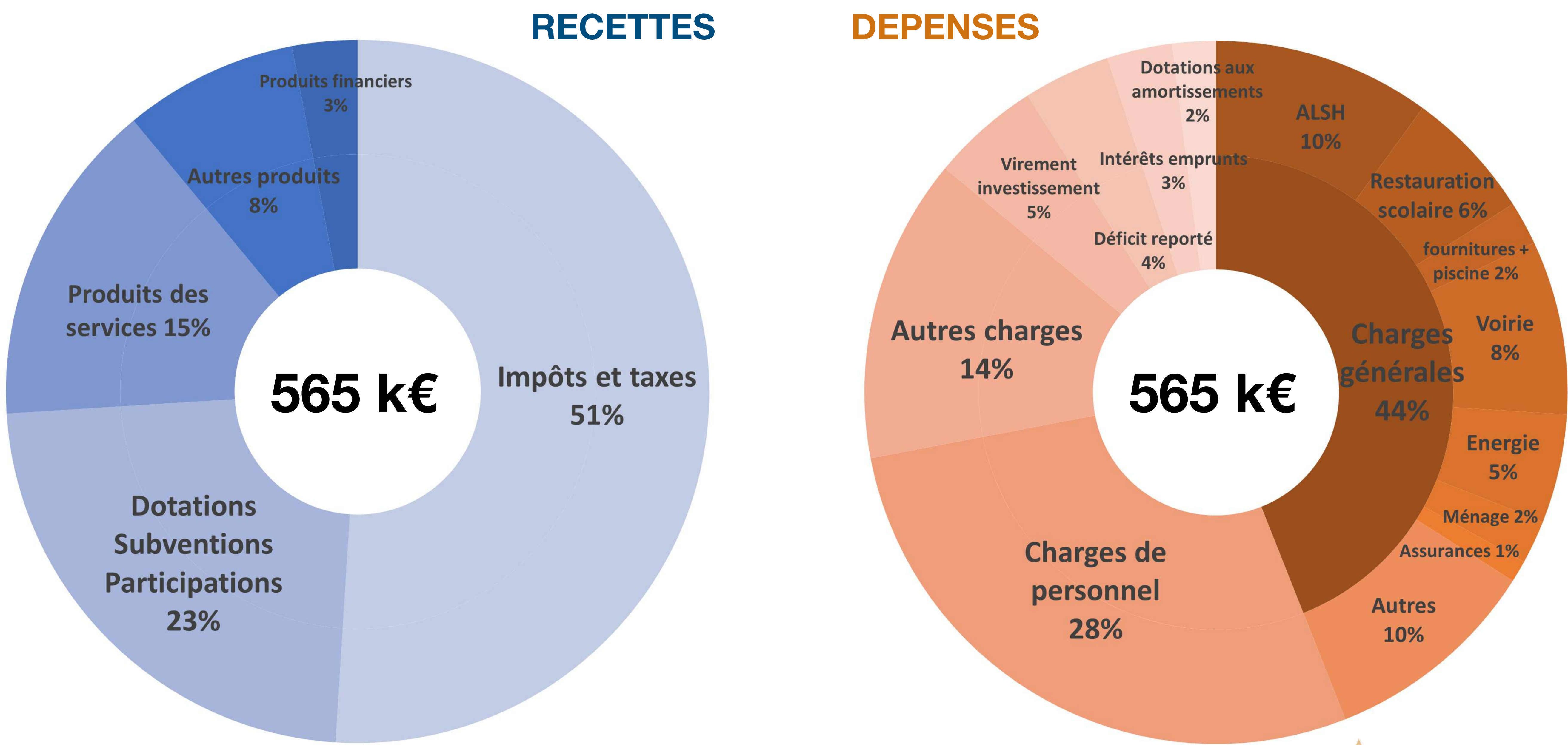
Notre commune possède un budget principal et deux budgets annexes, le premier relatif aux locaux commerciaux et le deuxième relatif au photovoltaïque.

Chacun de ces budgets possède une section de fonctionnement et une section d'investissement.

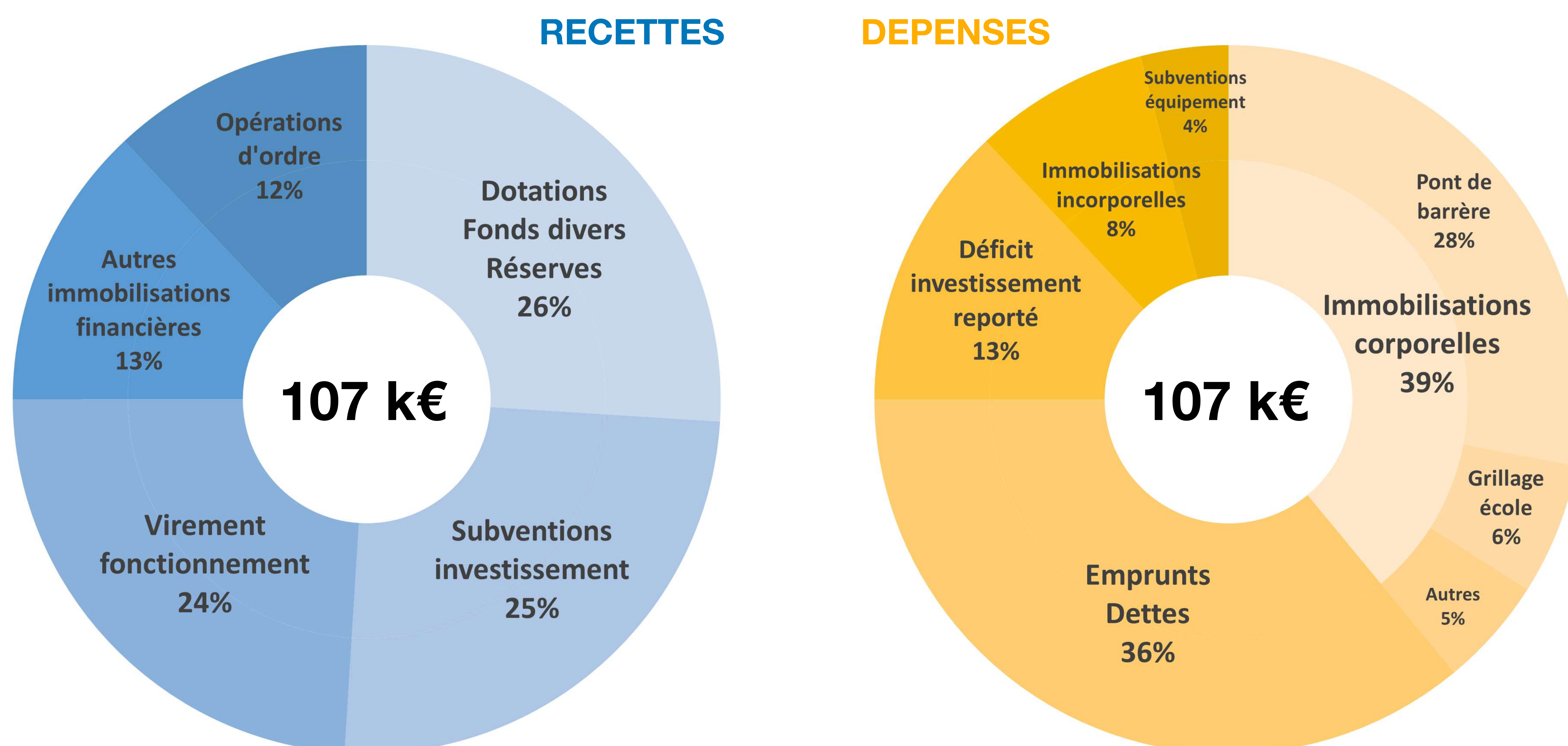
Pour l'année 2023, voici la répartition des dépenses et des recettes qui doivent être équilibrées nécessairement en valeurs pour ces trois budgets :

	Budget principal	Budget locaux commerciaux	Budget photovoltaïque
Section fonctionnement Dépenses = Recettes	564 602 €	73 497 €	131 840 €
Section investissement Dépenses = Recettes	107 309 €	39 433 €	58 848 €

Budget Principal de FONCTIONNEMENT



Budget Principal d'INVESTISSEMENT



Ce budget a été élaboré en prenant en compte les projets 2023 en cours et à venir dont voici quelques dépenses connues à ce jour :

Budget principal :

- La réfection de la route de cardède pour un montant estimé de 29 000 €.
- La deuxième partie de la réfection du pont barrage pour un montant de 29 895 € hors enrochements latéraux et déplacement de la colonne d'alimentation en eau.
- La rénovation de la deuxième partie de la clôture du périmètre de l'école pour un montant de 6490 €.

Budget locaux commerciaux :

- La prévision de travaux pour le 2ème local commercial pour un montant de 2500 €.
- Les travaux concernant l'aménagement de la boulangerie pour un montant de 15 701 €.

Budget photovoltaïque :

- Une panne importante a nécessité une dépense de réparations des systèmes pour 3400 €.
- Travaux de décapage et peinture sur l'ossature de la halle pour 10 000 €

Une part toujours très importante des dépenses, soit 130 400 €, sera consacrée aux remboursements des emprunts contractés avant 2014, lesquels se répartissent en :

- 94 900 € pour le remboursement du capital
- 35 500 € pour le remboursement des intérêts.

Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), compte tenu de la période difficile que de nombreuses familles traversent avec les augmentations de prix du quotidien, le conseil municipal a décidé dans sa séance du 12 avril 2023 de maintenir encore inchangé le taux de 21.12 % pour notre commune.

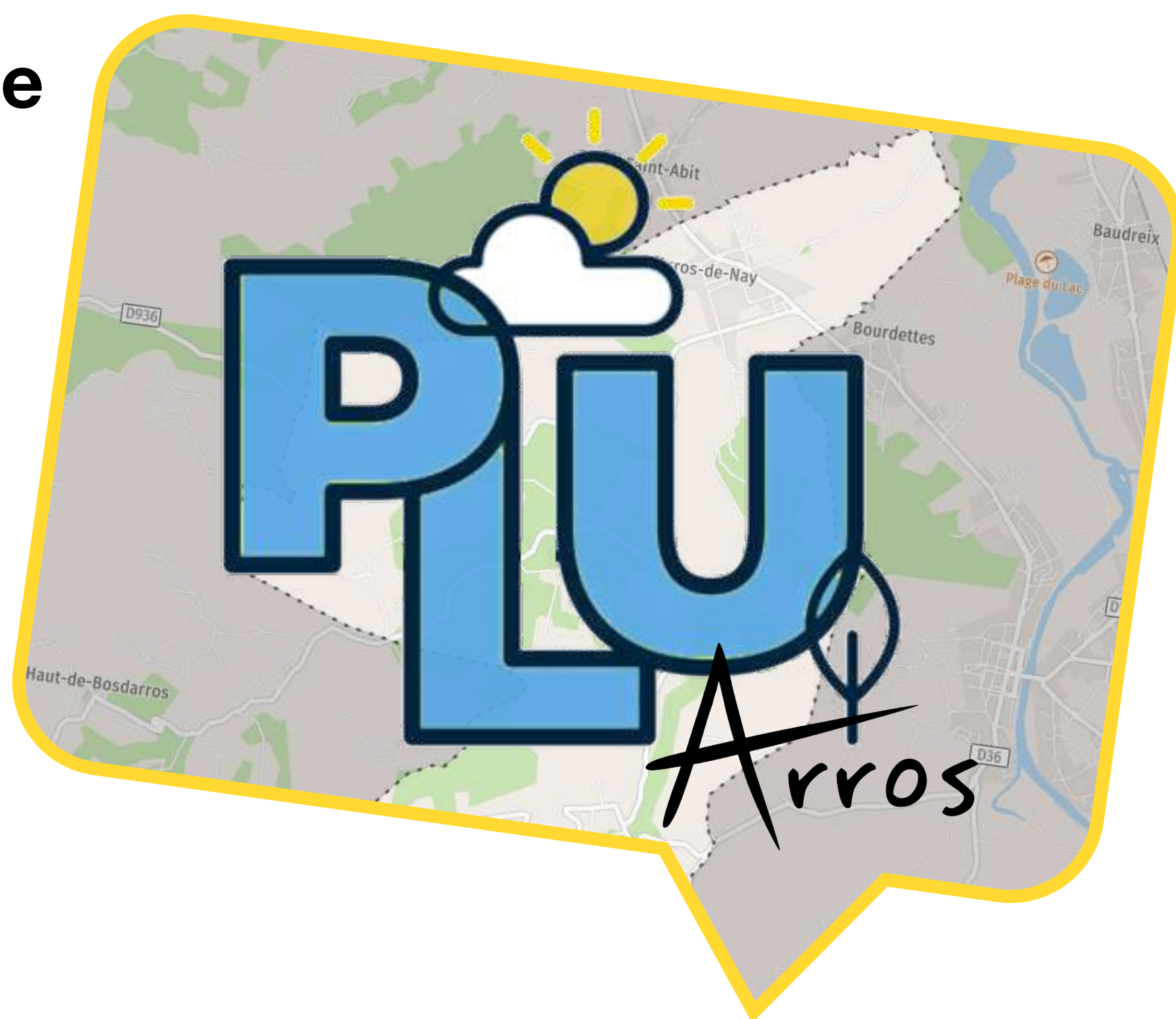
Il se situe parmi les plus bas taux de la région et constitue un énorme avantage sur le montant payé par chacun de nous.

Concernant le projet de réhabilitation du presbytère pour réaliser deux logements T4 à caractère social, les travaux auraient dû être lancés en fin d'année dernière. Malheureusement, la crise et l'explosion des tarifs de la construction nous ont conduit à rechercher des économies et des nouvelles subventions nous garantissant un financement d'équilibre total en 10 années maximum pour l'opération.

L'étude est donc toujours en cours et nous espérons pouvoir démarrer les travaux au deuxième trimestre de cette année pour une livraison en juillet 2024.

Révision du PLU de la commune

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'**aménagement** et d'**urbanisme** à l'échelle de la commune ou du groupement de communes. Il fixe également les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.



Les objectifs du PLU sont multiples :

→ **préserver le cadre de vie :**

- valoriser les espaces verts et naturels,
- maîtriser le développement urbain pour répondre aux besoins en logements de la population actuelle et future,

→ **lutter contre l'artificialisation des sols :**

- préserver les espaces déjà urbanisés et mobiliser les dents creuses (espace vierge de toute construction entre les villages),
- préserver les ressources foncières destinées à répondre aux besoins relatifs à l'accueil démographique, aux services et équipements publics, au développement économique, aux enjeux environnementaux,



→ **faciliter le recours aux modes de déplacement durables et actifs (covoiturage, piétons, cycles, transports en commun, etc.) renforçant ainsi la cohérence urbanisme/transports**

→ **intégrer la lutte contre le changement climatique au parti d'aménagement**

→ **prendre en compte les risques naturels**



La procédure de révision du PLU est soumise à une **concertation** pour permettre au public de participer activement au processus.

Le public pourra accéder aux informations relatives au projet et formuler des observations et propositions qui seront enregistrées, examinées et conservées par la commune.



Les étapes de la procédure de révision du PLU



13

Arros INFOS

1

DELIBERATION

Valider le lancement de la
procédure et le recours
aux vacataires

2

DIAGNOSTIC

Réalisation du diagnostic
et identification des enjeux

3

PADD

Débat sur les
orientations

4

ZONAGE - OAP

Revoir le zonage en fonction
des enjeux et simplifier le
règlement

ARRET du PROJET

Fin des études

5

6

CONSULTATIONS ENQUETE PUBLIQUE

APPROBATION du PLU

7

BULLETIN MUNICIPAL

Révision du PLU de la commune



Cette concertation s'organise autour de plusieurs étapes :

- affichage en mairie de la délibération prescrivant la révision du PLU et définissant ses objectifs pendant un mois,
- mise à disposition d'informations sur le site internet de la commune et à la mairie : présentation de la démarche de révision permettant de prendre connaissance des grandes étapes de la procédure et de l'avancée des études relatives au projet de révision du PLU,
- informations dans le bulletin municipal,
- mise à disposition à la mairie d'un registre d'observations pour recueillir les remarques et propositions de la population et des acteurs locaux (le public aura également la possibilité d'envoyer ses observations par courrier ou par courriel),
- organisation de deux réunions publiques dont les dates, lieux et horaires seront communiqués par voie d'affichage sur le territoire communal et sur le site internet de la commune.

Il est également important de noter que le projet de révision sera soumis à une évaluation environnementale.



Les documents à reprendre :

RP

Le **Rapport de Présentation** comprend :

- un diagnostic dynamique permettant de comprendre les mécanismes en jeu
- Etat Initial de l'Environnement
- Evaluation Environnementale
- Justification des choix retenus

PADD

Il exprime le projet de PLU pour la commune d'Arros-de-Nay à **10 ans, soit 2036.**

Il permet de décliner sur le zonage.

Zonage

Il comprend le zonage graphique et le zonage écrit, qui sont les pièces réglementaires du PLU.

Il est **opposable** aux autorisations d'urbanisme.

OAP

Elles définissent, sur certains secteurs, les conditions d'aménagement **qualitatives** attendues.



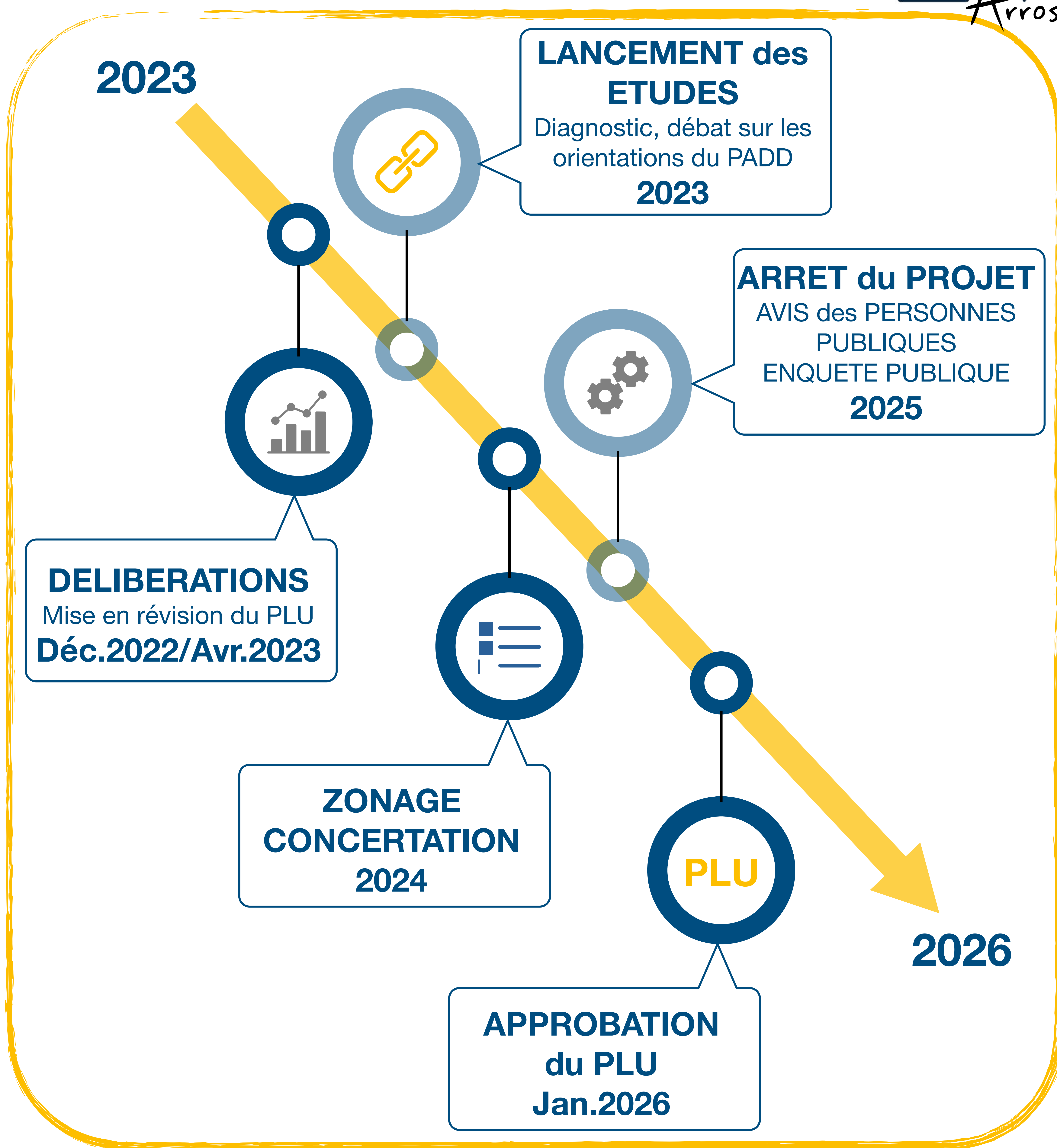


Le calendrier prévisionnel (30 mois) :



15

Arros INFOS



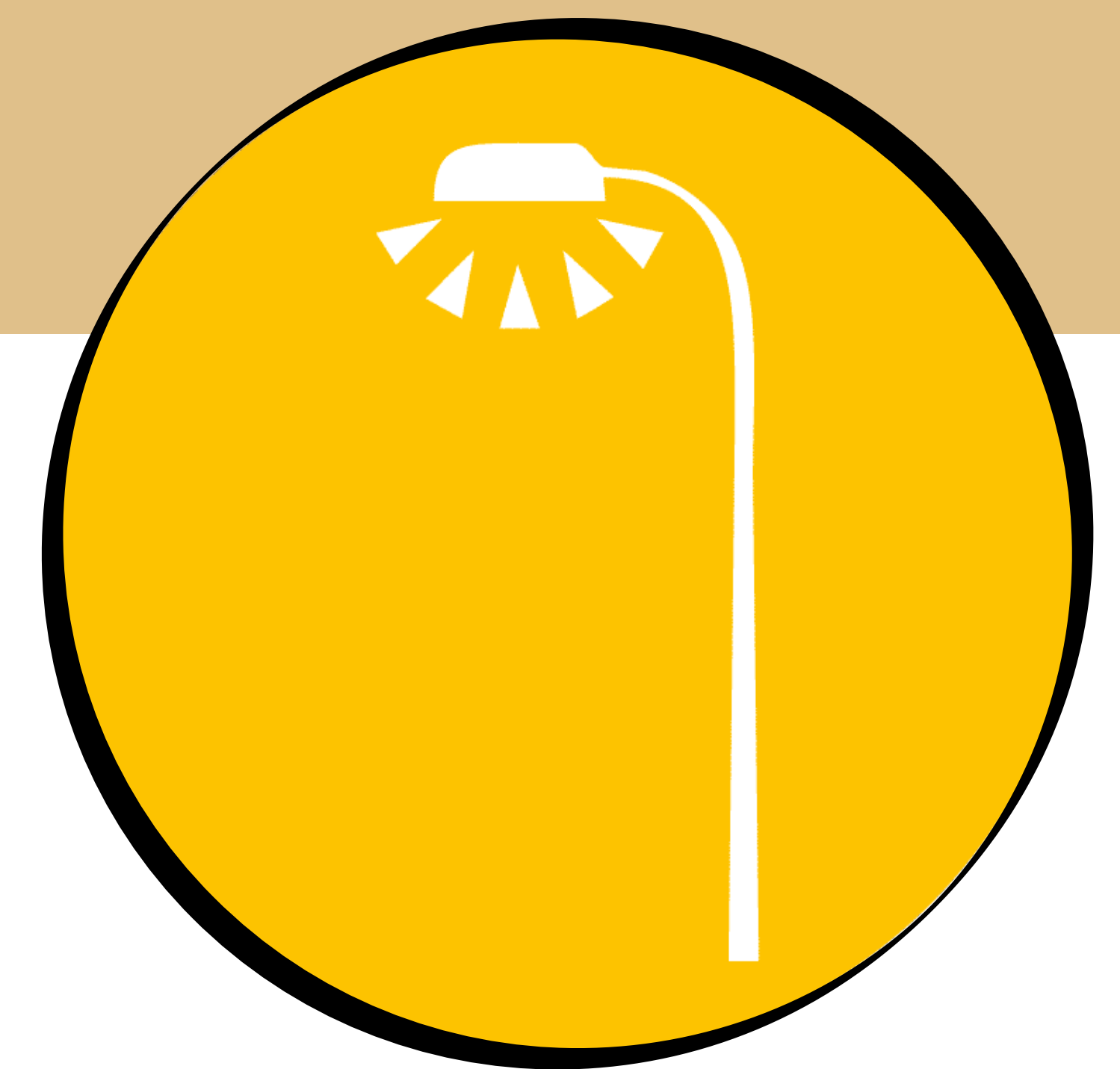
→ A RETENIR

Jusqu'à l'approbation de la révision, le PLU en vigueur reste applicable.

Si vous souhaitez vous exprimer sur la révision du PLU, un registre de concertation est disponible en mairie et deux réunions de concertation seront organisées au cours de la procédure.

Les personnes qui le souhaitent pourront également être reçues en rendez-vous particuliers durant la phase de concertation.

Travaux & aménagements



Eclairage public

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter le principe de l'extinction de l'éclairage public de minuit à six heures du matin.

Cette décision vise à mener des actions en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie, particulièrement dans le contexte économique actuel afin de réduire la facture d'électricité. En outre, cette action contribuera à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les nuisances lumineuses, conformément à la loi Grenelle.

L'extinction de l'éclairage public se fera de la manière suivante :

- Du 1er septembre au 31 mai inclus : extinction de 22h à 6h30
- Du 1er juin au 31 août inclus : extinction de 23h à 6h30

Notez que des éclairages ponctuels pourront être réalisés pour les jours de fêtes et événements.



Pont de Barrère

Le pont de Barrère est désormais rouvert à la circulation suite aux travaux que nous avons évoqués dans notre précédent bulletin municipal.

Les améliorations apportées ont considérablement augmenté la capacité de charge du pont, passant de 3 tonnes à 25 tonnes, et élargi la chaussée de 2,90 m à 3,80 m, ce qui représente la largeur maximale possible par rapport aux piles de soutien en dessous.

Ces améliorations faciliteront grandement le passage des engins agricoles, qui prendront soin de ne pas heurter les parapets ou les rambardes de sécurité afin de préserver l'intégrité de l'ouvrage.

Antenne 4G



Mr le Maire a sollicité Mr le Préfet à propos du retard de la mise en service sur la commune de l'antenne 4G.

Mi-avril, ce dernier a répondu que l'opérateur SFR avait rencontré des difficultés : les différentes solutions de transmission envisagées par faisceau hertziennes se révélant insuffisantes, une solution par fibre optique a dû être étudiée. Cette solution de raccordement entraîne un délai supplémentaire pour la mise en service qui devrait intervenir dans le courant du mois de juin 2023.



Ecole d'Arros - Tous en selle !

Les élèves de maternelle de l'école d'Arros-de-Nay ont débuté un cycle « Equitation » au centre équestre d'Assat. Une occasion de construire un lien avec l'animal, et devenir un vrai petit cavalier !

Le mardi 28 février dernier, les 25 élèves de la classe de PS/MS/GS de Mme Neumann ont pris le bus pour se rendre au centre équestre d'Assat.

Accompagnés de nombreux parents pour encadrer les tout jeunes élèves, les enfants ont retrouvé Vanessa, Fanny, Marie et Bastien, les animateurs du centre en charge de mener les séances.

La matinée a permis à un premier groupe de visiter le centre équestre et de découvrir son fonctionnement, le travail fait autour et avec le cheval, les différents lieux et leur fonctionnalité : les écuries, le manège, la carrière, les prés, la sellerie les box.

Une initiation à la voltige s'en est suivie, avec les premières appréhensions et émotions fortes.

« Vaincre sa peur et surmonter son émotivité, c'est une étape intense mais importante pour entrer en lien avec le poney » constate Mme Neumann.

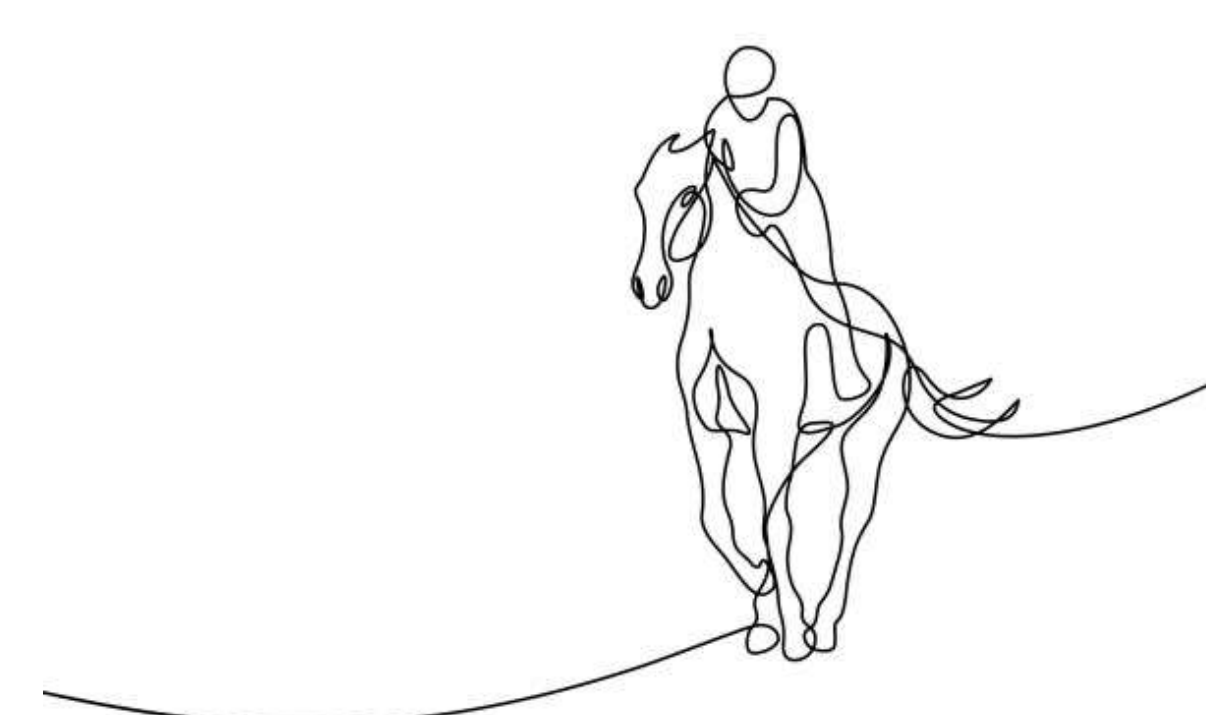
Pendant ce temps, le deuxième groupe a tout de suite mis la main à la pâte : par deux ou trois, les élèves ont pansé les poneys. Une approche tout en douceur et en caresses.

Cacahuète, pistache, Topaze ou encore Spirou ont eu droit aux petits soins des enfants qui ont appris les noms des différentes brosses : l'étrille, le bouchon, la brosse douce et même le cure-pieds !

Une fois les poneys brillants comme des sous neufs, les élèves ont pu monter en selle pour leur première aventure à dos de poney !

Quatre autres séances permettront de poursuivre cette belle expérience. Les enfants sauront panser les poneys, monter et diriger leur monture, sans oublier quelques figures de voltige et des jeux collectifs, car en tenant bien les rênes, on peut jouer à « 1, 2, 3 poney » !

Pour clôturer le cycle, les enfants viendront déguisés avec les parents qui le souhaitent pour une matinée haute en couleurs et en bonne humeur !



Ecole d'Arros - Rencontre sportive au sommet !

Les élèves des écoles de Bordes, Haut-de-Bosdarros et Arros-de-Nay se sont rencontrées le lundi 6 mars après-midi pour finaliser un cycle EPS Athlétisme, débuté en janvier.

Tout est prêt pour recevoir la cinquantaine d'élèves des trois écoles de la plaine de Nay, venus participer à des ateliers sportifs ensemble, après un travail autour du lancer, de la course de vitesse et du saut, mené tout au long des mois de janvier et février dans leurs classes respectives.

La conseillère pédagogique de la circonscription Pau Sud, Mme Favretto, présente l'organisation aux élèves et aux adultes avant que les différents groupes ne se lancent sur le parcours.

6 ateliers sont proposés : la course du serpent, la course au signal, le jeu de l'échelle, les piscines, le lancer en zones et le jeu de la marelle.

Des sessions de 7 minutes à chaque activité permettent de réinvestir les compétences acquises : savoir débiter la course au signal, lancer avec précision, lancer loin, sauter sur un pied, sauter en évitant les croix tracées...

Après 1 heure passé à dépasser ses limites, les élèves ont pu goûter ensemble et se désaltérer avant d'aider à ranger tout le matériel. Car les apprentissages sont aussi là, dans l'entraide et la solidarité.



FESTIV'ARTS

La **13ème édition de FESTIV'ARTS** se prépare et sera de nouveau, les **28 et 29 mai** prochains, un très bel événement artistique et festif. Comme l'an passé, trois artistes s'installeront en résidence dès le mardi 23 mai.

Pour découvrir le programme, l'ensemble des nouveautés, les artistes exposants et récupérer les documents de communication pour promouvoir cette manifestation autour de vous, nous vous invitons le **vendredi 28 avril à 20h30 à la Maison pour Tous d'Arros-de-Nay**.

Chacun d'entre vous, qu'il soit bénévole habitué, nouveau bénévole ou nouvel adhérent, souhaitant apporter son aide, pourra trouver la place qui convient le mieux à ses goûts, ses compétences et ses disponibilités. N'hésitez pas à recruter des bonnes volontés autour de vous : participer à Festiv'Arts, même côté bénévoles, c'est toujours une belle expérience collective !

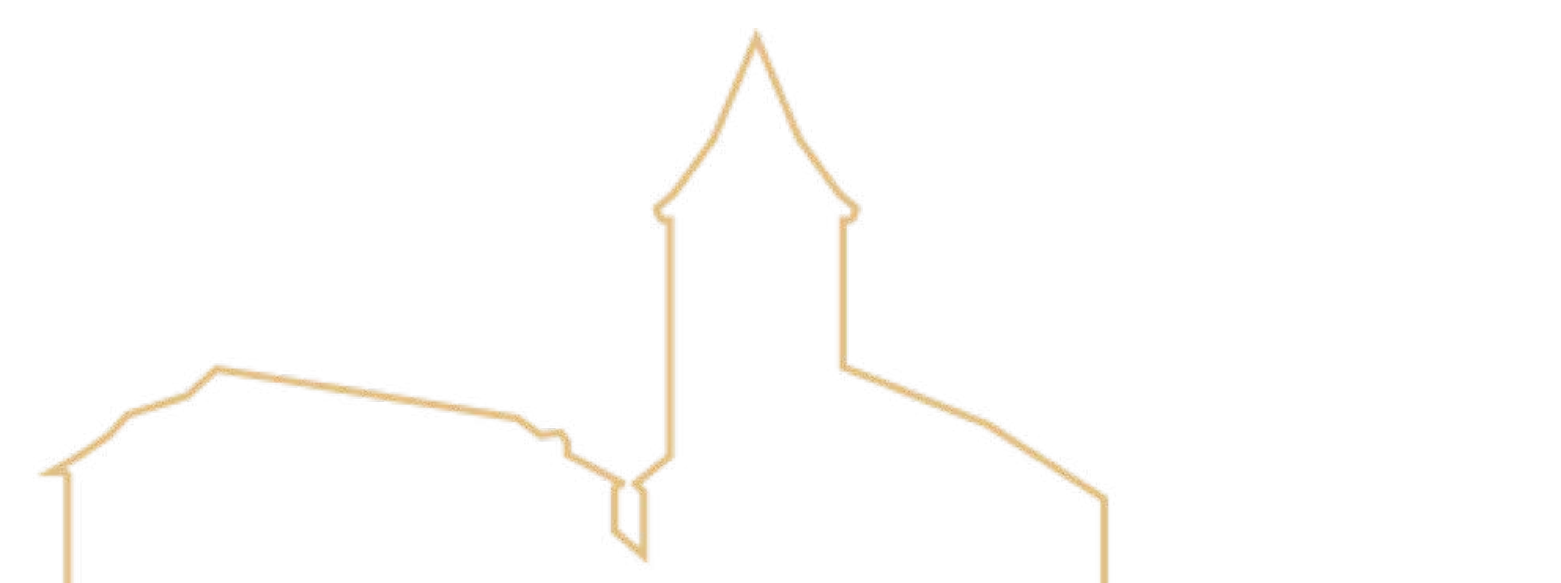
Pour ceux qui seraient retenus ce soir-là mais désirent tout de même donner quelques heures de leur temps pour aider à Festiv'Arts, merci de nous envoyer un message à festivarts.contact@gmail.com ou de contacter Véro au 07 68 59 98 69. Nous vous enverrons la liste des tâches et horaires à pourvoir pour que vous puissiez choisir ce qui vous convient.

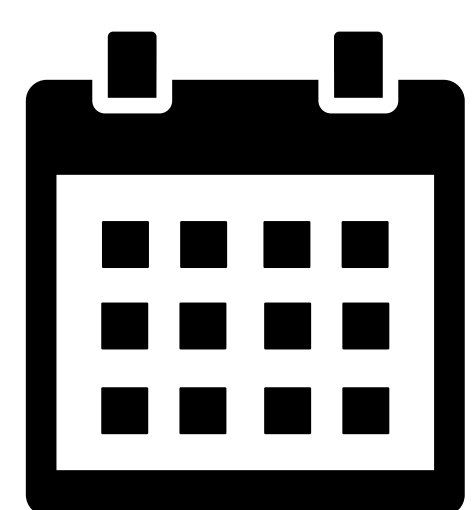
La réunion se fera en 3 temps :

- Présentation du Festival (1/2h) : Programme et nouveautés / Parcours / Plans synthétiques d'expo
- Organisation (1/2h) : Postes à tenir pendant le festival / Inscription des volontaires pour contribuer à l'organisation / Distribution du matériel de communication
- Pot traditionnel (avec à boire et à grignoter) partagé dans la bonne humeur et la modération (1/2h et plus pour ceux qui le souhaitent !)

On compte sur vous !

_____ Chemins des Arts _____





2023 - Agenda des événements à venir

19

Arros INFOS



→ **8 Mai - Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale au Monument aux Morts d'Arros à partir de 11h30**



→ **11 Mai - Réunion d'information Sécurité**



15h00 - Mairie

Le service de gendarmerie de Nay propose aux seniors du village une intervention orientée sécurité, prévention. La réunion se tiendra à la mairie. A cette occasion une collation sera offerte pour poursuivre les discussions et permettre les échanges.

Inscription en contactant la mairie



→ **28 et 29 mai - 13ème édition de Festiv'arts**



→ **21 Juin - Fête de la musique**



→ **25 Juin - Journée de convivialité**

Événement organisé par l'association Rencontres & Loisirs à la Maison pour Tous : apéritif, repas, après-midi jeux divers

Menu : melon au porto, charcuteries, paella royale, fromage, café gourmand

18€/personne - Inscription avant le 31 mai auprès de Gérard 07 77 28 63 46, Annie 06 03 87 36 08 ou Elisabeth 06 50 56 80 64



→ **1er & 2 Juillet - Fêtes d'Arros & Fête de l'école**



Le programme est en cours de définition.
Mais venez nombreux, l'ambiance est toujours conviviale et festive !



→ **7, 8 & 9 Juillet - Fêtes des Labassères**

Le comité des fêtes du quartier des Labassères renouvelle ses traditionnelles fêtes et vous donne rendez-vous sur la place de Parelh les 7, 8 et 9 juillet prochains.

Au programme de ce week-end festif :



- Vendredi 7 → marché des producteurs animés par le groupe Amasse. Venez composer votre menu avec les producteurs présents.
- Samedi 8 → à partir de 20h30, concert-tapas avec le groupe local CQFD
- Dimanche 9 → messe à 10h30, apéritif offert par le comité et repas sur inscription

contact : Marie-Julia Latapie

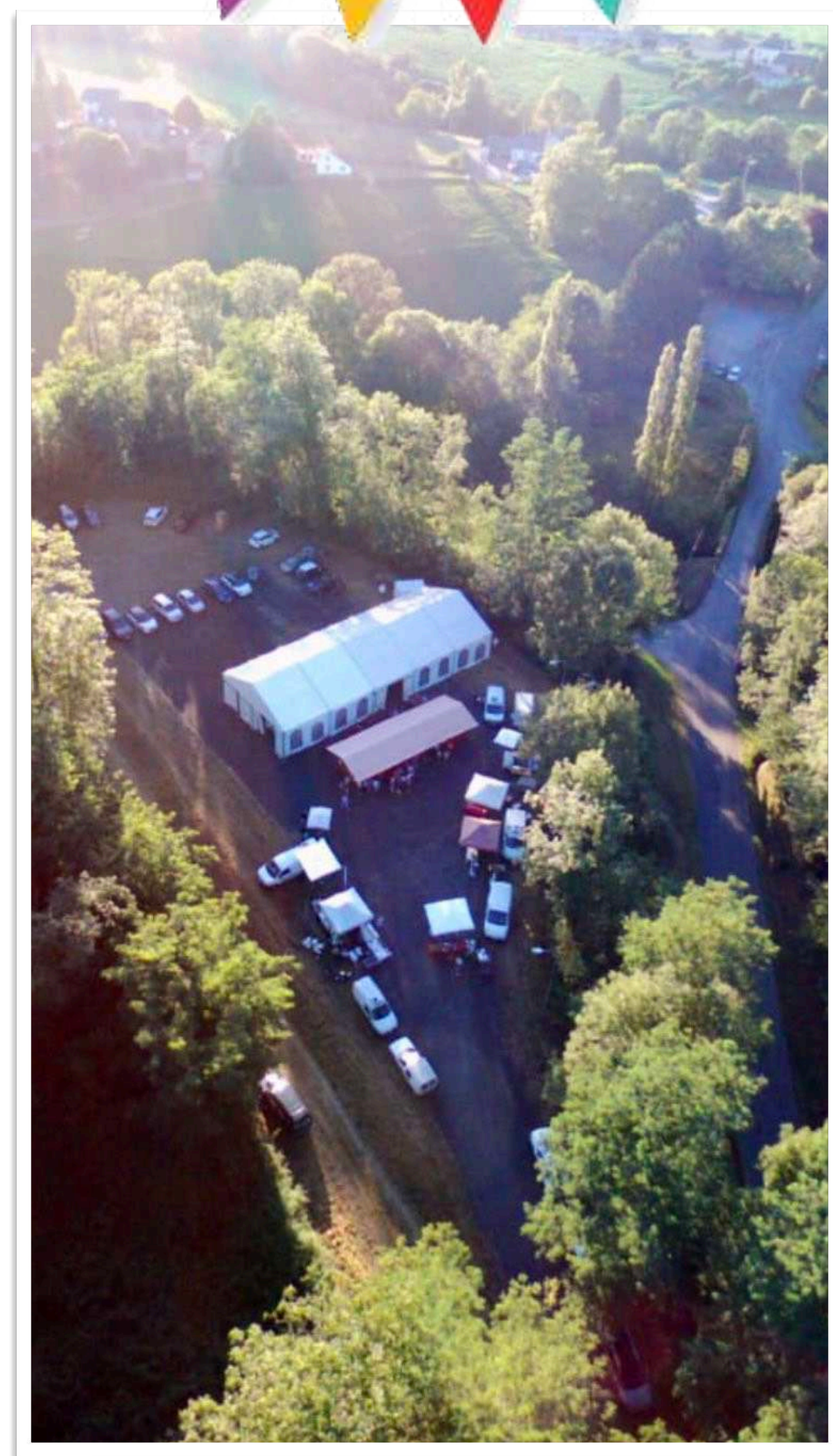


mj-latapie@hotmail.fr

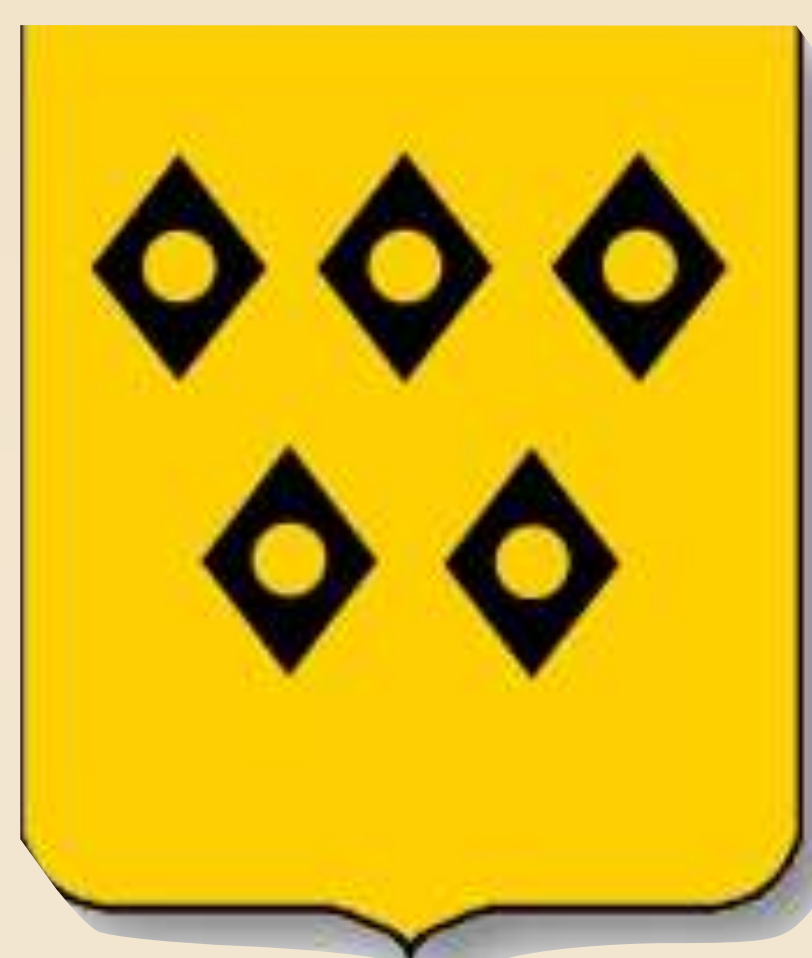
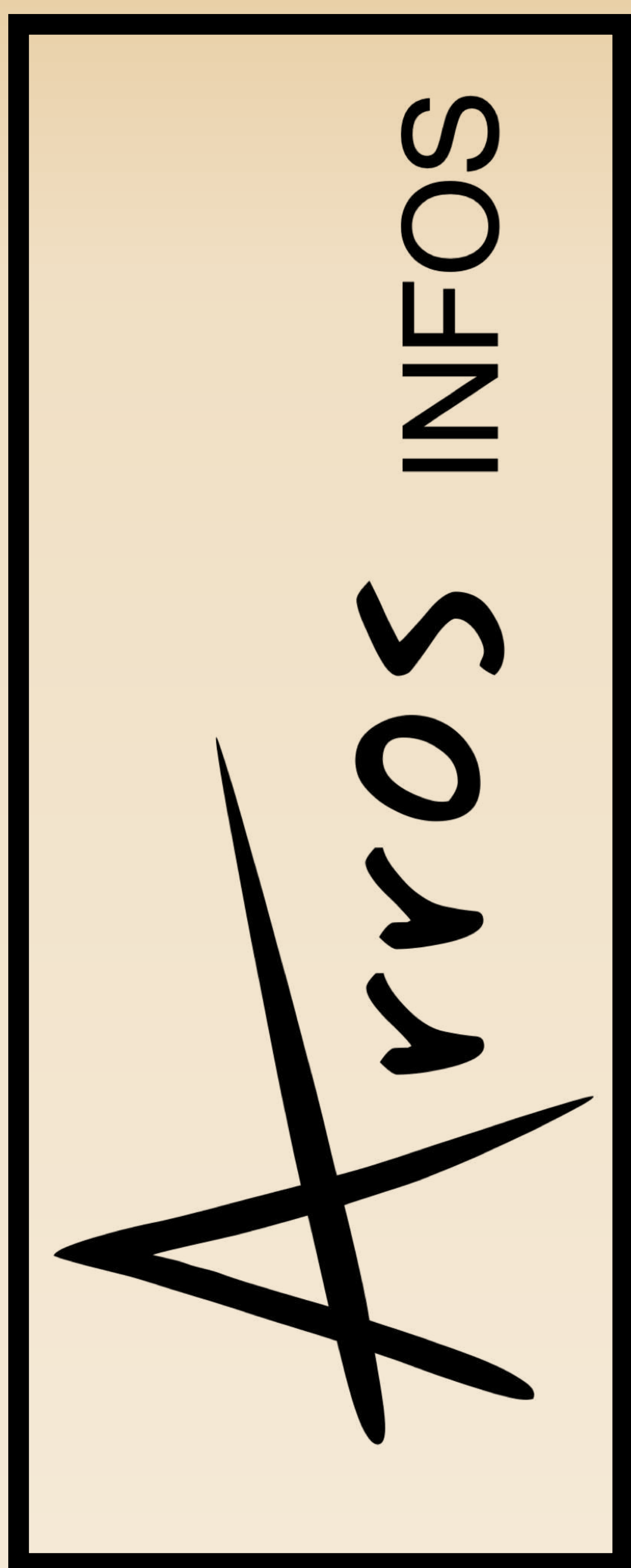
On vous attend nombreux !



06 35 37 51 18



BULLETIN MUNICIPAL



Arros-de-Nay

un village, une histoire

ACCUEIL DU PUBLIC

~~~~~

### MAIRIE

Lundi : 10h00 - 12h00  
Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 17h00  
Mercredi : 15h00 - 19h00

05 59 71 23 16  
[mairie@arroddenay.fr](mailto:mairie@arroddenay.fr)  
[www.arroddenay.fr](http://www.arroddenay.fr)  
[www.paysdenay.fr](http://www.paysdenay.fr)

### BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h00 - 18h00  
Mercredi : 15h30 - 18h30  
Samedi : 11h00 - 12h00

### CENTRE DE LOISIRS

Mercredi : 7h30 - 18h30

07 68 56 48 02  
<http://clsh-arroddenay.e-monsite.com>

- ~~~~~
- Directeur de la publication : Mr Gérard d'Arros
  - Editeur : Mairie d'Arros-de-Nay - Place du Corps-Franc-Pommiès - 64800 Arros-de-Nay
  - Tirage : 420 exemplaires - N°17 de mai 2023
  - Imprimeur : Imprimerie Grangé - 6 rue Bernadotte - 64000 Pau

